



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 sera voté le 23 MARS 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

BUDGET PRINCIPAL

1 -PROPOSITION :

Equilibre global

Balance générale	Dépenses	3 557 024,05	
	Recettes	3 557 024,05	
Investissement	Dépenses	604 649,46	
	Recettes	604 649,46	
Fonctionnement	Dépenses	2 952 374,59	
	Recettes	2 952 374,59	

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	3 047 924,69	2 952 374,59
011	Charges à caractère général	920 450,00	861 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 531 029,00	1 372 745,59
014	Atténuations de produits	232 629,00	232 629,00
023	Virement à la section d'investissement	226 316,69	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	121 500,00	120 000,00
66	Charges financières	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour 2023, ce montant est de 303 060.26 €, ce qui permet d'augmenter l'enveloppe pour l'investissement

Le chapitre 023 correspond au transfert vers l'investissement selon les projets annuels (Voir dépenses d'investissement)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
F	FONCTIONNEMENT		
R	RECETTE	3 047 924,69	2 952 374,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	857 104,69	1 001 497,76
013	Atténuations de charges	57 000,00	33 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 600,00	113 700,00
73	Impôts et taxes	278 000,00	128 000,00
731	Fiscalité locale	1 168 000,00	1 170 000,00
74	Dotations et participations	478 500,00	417 176,83
75	Autres produits de gestion courante	92 000,00	89 000,00
76	Produits financiers	220,00	0,00
77	Produits spécifiques	500,00	0,00

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'État
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salle des fêtes, logements communaux, location des terres,)

La baisse des prévisions par rapport à 2023, (moins 95 550 €) correspond à la baisse du taux d'imposition de la Taxe foncière, d'une baisse attendue des dotations de l'état, en 2023 une révision des allocations de compensation à générer des recettes, les atténuations de charges ont diminuées (moins d'agents en maladie)

La fiscalité

En 2024, il est proposé de baisser le taux d'imposition de la taxe foncière -débat en séance

2023				2024			
	Bases 2023	Taux votés	Produit 2023		Bases 2024	Taux votés	Produit 2024
TF	2 269 000,00	60,59	1 374 787,10	TF	2 374 000,00	57,59	1 367 187,00
TFNB	15 700,00	65,43	10 272,51	TFNB	16 200,00	65,43	10 600,00
TH	711 503,00	21,19	150 767,49	TH	628 400,00	21,19	133 158,00
			1 535 827,10				1 510 945,00

III La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, d'informatique, de véhicules, biens immobiliers, études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions relatives à la réfection du réseau d'éclairage public...).
- FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) : C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, et destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que ces derniers supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale. En effet, les collectivités et leurs groupements ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques. En 2024 elle s'élève à 35 156.27 €

Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	531 229,55	604 649,46
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	181 836,88	158 667,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	20 800,78	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	130 000,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	184 591,89	275 982,27
R	RECETTE	531 229,55	604 649,46
021	Virement de la section de fonctionnement	226 316,69	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	20 800,78	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	261 259,58	194 823,46
13	Subventions d'investissement	22 852,50	59 826,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

001 : Il s'agit du déficit reporté, en 2023 il était de 181 836.88, en fin d'exercice, la clôture affiche un excédent de 23 169.69 €, ce qui vient diminuer ce déficit qui est de 158 667.19 €.

Vu que le résultat de clôture de la section de fonctionnement est excédentaire de 1 001 497,76 € Ce déficit n'est pas inquiétant. Le déficit en investissement est courant, cela prouve que la commune investit.

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants de clôture depuis 2019 :

CLOTURE	2023	2022	2021	2020	2019
Investissement	- 158 667.19	-181 836.88	-107283.13	-136254.34	-205273.37
Fonctionnement	+ 1 160 064.36	+857 104.69	+1031876.70	+458921.66	+175027.23

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Rénovation des vestiaires et éclairage du stade Jean Biart (Cout estimatif global études et travaux : 115 705 €)
- Achat et installation de toilettes publiques autonettoyantes (Cout estimatif sans les travaux d'assainissement 50 000 €)
- Rénovation du camping (Cout estimatif 50 000 €)
- Achat et installation d'un Branchiosaure (Cout estimatif 5 500 €)
- Changement des coffrets électriques non conformes (Cout estimatif 35000 €)
- Travaux d'aménagement d'un Parking (travaux en régie pris sur les dépenses de fonctionnement)

d) Les subventions d'investissements prévues à recevoir sur travaux terminés :

- Département : 35 000 € - Rénovation des vestiaires et éclairage du stade Jean Biart
- SYADEN : 15000 € - Changement des coffrets électriques non conformes

IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulation

a) Principaux ratios (Population INSEE : 1742 habitants)

Dépenses réelles de fonctionnement (réalisé 2023) : 1294 € par habitant - Moyenne de la strate 707 €

Recettes réelles de fonctionnement (réalisé 2023) : 1469 € par habitant- Moyenne de la strate 871 €

b) État de la dette

Le remboursement du capital de la dette était de 128 679.21 euros € en 2023.
Pour mémoire, la commune a plusieurs emprunts :

Désignation	Prêteur	Capital (€)	1ière Ech.	Taux (%)	Durée	Date clôture
TV BATIMENTS DIVERS	CRCA	91 469,41	30/06/1999	4,15	30 ans(s)	Juin-29
LOGEMENTS SOCIAUX POSTE	CAISSE DES DEP ET CONSIGN	191 125,33	01/06/2000	3,8	25 ans(s)	Juin-25
LOGEMENT PERCEPTION	CAISSE DES DEP ET CONSIGN	180 868,00	01/02/2006	3,45	30 ans(s)	Févr-36
RENOV RUES CVILLE ET MAISON DES ARTS	CRCA	350 000,00	05/01/2015	3,16	12 ans(s)	Janv-27
TRAVAUX DIVERS	CRCA	500 000,00	01/01/2016	1,66	10 ans(s)	Janv-26
MAISON DES ARTS BIS	CRCA	164 000,00	12/12/2019	1,91	15 ans(s)	Dec-34
TRACTEUR TONDEUSE	CRCA	32 208,00	05/02/2022	0,37	60 mois	Fev,2027

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET GENERAL 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	3 047 924,69	2 952 374,59
011	Charges à caractère général	920 450,00	861 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 531 029,00	1 372 745,59
014	Atténuations de produits	232 629,00	232 629,00
023	Virement à la section d'investissement	226 316,69	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	121 500,00	120 000,00
66	Charges financières	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00
Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
F	FONCTIONNEMENT		
R	RECETTE	3 047 924,69	2 952 374,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	857 104,69	1 001 497,76
013	Atténuations de charges	57 000,00	33 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 600,00	113 700,00
73	Impôts et taxes	278 000,00	128 000,00
731	Fiscalité locale	1 168 000,00	1 170 000,00
74	Dotations et participations	478 500,00	417 176,83
75	Autres produits de gestion courante	92 000,00	89 000,00
76	Produits financiers	220,00	0,00
77	Produits spécifiques	500,00	0,00
Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget (prévision 2024)
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	531 229,55	604 649,46
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	181 836,88	158 667,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	20 800,78	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	130 000,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	184 591,89	275 982,27
R	RECETTE	531 229,55	604 649,46
021	Virement de la section de fonctionnement	226 316,69	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	20 800,78	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	261 259,58	194 823,46
13	Subventions d'investissement	22 852,50	59 826,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

1 -Proposition

Equilibre global

Balance générale	Dépenses	683 216,44	
	Recettes	683 216,44	
Investissement	Dépenses	329 081,59	
	Recettes	329 081,59	
Fonctionnement	Dépenses	354 134,85	
	Recettes	354 134,85	

II -La section de fonctionnement

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
D	DEPENSE	457 928,29	354 134,85
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	120 000,00	96 827,03
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	201 620,47	176 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 307,82	77 307,82
66	CHARGES FINANCIERES	3 000,00	3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000,00	1 000,00

La prévision est sensiblement la même qu'en 2023, le chapitre 11 peut être plus maîtrisé pour permettre un virement à l'investissement nous permettant de continuer les travaux des réseaux même si au vu des résultats de clôture des 2 dernières années, la prudence reste de mise. Les charges exceptionnelles de 2023 ne sont pas à reproduire.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
R	RECETTE	457 928,29	354 134,85
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	326 935,19	251 045,36
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 500,00	5 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	82 000,00	60 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	43 000,00	37 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	493,10	589,49
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00

Le produit des domaines est calé sur ce qui a été réalisé en 2023 (64 000), les subventions d'exploitation sont estimées à 37 000 € (35000 euros réalisés en 2023)

III -La section d'investissement

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
D	DEPENSE	434 229,30	329 081,59
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 500,00	5 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 000,00	6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	372 729,30	267 581,59
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000,00	50 000,00

Chapitre 16 : paiement de l'emprunt

Chapitre 21 et 23 pour des investissements :

Canalisation rue de la révolution 34 228.38 €

Travaux de raccordement toilettes publiques et continuation du programme de rénovations des canalisations entamé il y a 3 ans.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
R	RECETTE	434 229,30	329 081,59
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	136 683,74	60 587,34
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	201 620,47	176 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 307,82	77 307,82
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	18 617,27	15 186,43
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Le chapitre 10 : il s'agit du FCTVA- Les autres recettes proviennent du report et du virement de la section de fonctionnement

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET EAU ET ASSINISSEMENT 2024

Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	457 928,29	354 134,85
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	120 000,00	96 827,03
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	201 620,47	176 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 307,82	77 307,82
66	CHARGES FINANCIERES	3 000,00	3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000,00	1 000,00
Compte	Libellé	VOTE 2023	Budget prévision 2024
R	RECETTE	457 928,29	354 134,85
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	326 935,19	251 045,36
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 500,00	5 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	82 000,00	60 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	43 000,00	37 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	493,10	589,49
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	434 229,30	329 081,59
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 500,00	5 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 000,00	6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	372 729,30	267 581,59
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000,00	50 000,00
R	RECETTE	434 229,30	329 081,59
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	136 683,74	60 587,34
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	201 620,47	176 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	77 307,82	77 307,82
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	18 617,27	15 186,43
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Fait à Espéraza, le

Le Maire,

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.